

Master mention Direction de Projets ou Etablissements culturels

Parcours Management du spectacle vivant

Objectifs

Le Master (1&2) MSV se spécifie, dans le champ vaste des pratiques culturelles, au secteur du spectacle vivant et aborde celui-ci dans la totalité de ses disciplines (théâtre, danse, musiques, arts de la rue et de l'espace public, arts du cirque, formes hybrides et transversales).

Il forme des étudiant-e-s en mesure de postuler aux divers métiers de l'administration et de la production du spectacle vivant, dans des structures diverses : compagnies, petites ou grosses structures publiques et privées, associations intermédiaires, réseaux, collectivités territoriales, institutions.

Il offre un équilibre entre réflexions universitaires et contact avec le terrain ; entre histoire et présent ; entre cours et rencontres ; entre approche théorique et outils techniques.

Il sélectionne puis forme des passionnés des arts vivants, capables de dialoguer avec les artistes, de construire et défendre leurs projets. Il mêle dans les promotions des étudiants en formation initiale et des professionnels en formation continue, venus de toute la France et de l'étranger.

Il entretient un partenariat concret, constant et multiforme avec les acteurs du secteur professionnel du spectacle vivant, particulièrement dynamique dans la Région Bretagne.

Métiers types (Spectacle vivant et secteur culturel) : Directrice, Directeur-trice administratif, directeur-trice de la culture, Administrateur-trice, chargé-e de projet, chargé-e de production, chargé-e de coordination, responsable de la programmation, chargé-e de diffusion, chargé-e de médiation.

Compétences acquises

Techniques et principes de la comptabilité générale, de l'analyse financière, de la fiscalité, des outils, langages et techniques permettant d'anticiper les choix stratégiques et organisationnels / Construire, adapter et suivre les outils de l'approche budgétaire et les lier à l'approche comptable / Maîtriser un logiciel de comptabilité,

Connaître les principes du droit, les différents statuts juridiques et leurs modes de contrôle / Maîtriser les principales notions et normes relatives aux droits des contrats, du travail, de la propriété intellectuelle / Connaître les normes juridiques concernant les Etablissements Recevant du Public (ERP) / Posséder les outils et les techniques permettant de gérer les personnels et les salariés / Maîtriser un logiciel de paie.

Connaître les grandes tendances de l'histoire des arts vivants aux 20^{ème} et 21^{ème} siècles / Evaluer la place d'une création contemporaine au sein de son champ artistique / Savoir concilier les enjeux esthétiques avec les contraintes administratives, techniques, économiques du spectacle vivant / Etre capable de dialoguer avec un artiste sur son projet.

Comprendre héritages et ruptures dans l'histoire et l'actualité des politiques culturelles / Connaître les échelons de décision, d'évaluation, de financement, dans le domaine du spectacle vivant / Cerner les problématiques essentielles du lien entre l'artiste et les territoires, les enjeux sociologiques liés aux pratiques et aux professions artistiques, à la relations aux publics / Connaître les principes et théories économiques de la culture et de son environnement, leur histoire et évolutions.

Acquérir les connaissances théoriques de la conduite de projet, et la capacité à créer, impulser, communiquer, préparer et conduire un projet dans le champ de la culture et du spectacle vivant, en s'attachant à la question du sens / Apprendre à travailler en équipe, la mobilisation des ressources humaines, l'adéquation des objectifs et des ressources.

Conditions d'accès

Bac+3 ou sur validation des acquis de l'expérience (VAE)

Master avec recrutement tous les deux ans, avec sélection sur dossier et entretien à l'entrée en M1, et pour quelques places en M2.

Les promotions associent des étudiant-e-s en formation initiale et en formation continue, surtout en M2, donc, en prévision :

- Effectif M1 = 20 étudiant-e-s dont : moyenne de 17 FI et 3 FC. A ceci s'ajoute de 5 à 10 FC sur des journées à contenu spécifique (Formation professionnelle courte, de 1 à 2 journées, réparties tout au long de l'année).

- Effectif M2 = 25 étudiant-e-s dont : moyenne 17 FI et 8 FC.

- Modalités de passage M1 à M2 : Le passage est validé par les résultats, et un bilan individuel, permettant de confirmer l'adéquation du projet du candidat avec les spécificités du master (Orientation possible vers d'autres masters à l'issue du M1)

Poursuite d'études

Le master Directions de projets ou établissements culturel - Management du spectacle vivant est une formation professionnalisante. Cependant, les étudiant.e.s peuvent poursuivre leurs études en préparant une thèse afin d'obtenir un doctorat.

Insertion professionnelle

Le taux d'insertion des étudiant(e)s diplômés est bon, et a même été jugé "excellent" par l'AERES (Agence nationale d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). Le délai entre l'obtention du diplôme et l'embauche peut varier selon la conjoncture sectorielle, la nature de votre projet professionnel, les souhaits et profil individuel, l'articulation entre les stages, les projets menés pendant le cursus, le contenu du mémoire de fin d'étude...

À titre indicatif, vous pouvez consulter les statistiques sur la page suivante :

Infos pratiques

Faculté des Lettres et Sciences Humaines à Brest

Contacts

Responsable formation : Annick MADEC

Master Direction de Projets ou Établissements Culturels

02 98 01 63 27

dpec@univ-brest.fr

Programme

M1

Semestre 7

UE1 Administration générale	69h
- Gestion	48h
- Droit	21h
UE2 Environnement de la culture	111h
- Esthétiques	51h
- Politiques culturelles, sociologie, économie	60h
UE3 Outils numériques	18h
UE4 Langue vivante	24h
UE5 Enjeux et pratiques professionnels	48h
- Séminaires spécialisés	18h
- Journées thématiques	18h
- Pratiques et partenariats professionnels	12h
UE6 Management et conduite de projet culturel	30h

Semestre 8

UE1 Administration générale	51h
- Gestion	24h
- Droit	27h
UE2 Environnement de la culture	78h
- Esthétiques	45h
- Politiques culturelles, sociologie, économie	33h
UE3 Outils numériques	12h
UE4 Langue vivante	24h
UE5 Enjeux et pratiques professionnels	24h
- Séminaires spécialisés	12h
- Journées thématiques	6h
- Pratiques et partenariats professionnels	6h
UE6 Management et conduite de projet culturel	24h
UE7 Stage professionnel de 4 semaines	

M2

Semestre 9

UE1 Administration générale	120h
- Gestion	63h
- Environnement juridique de la culture	57h
UE2 Environnement de la culture	75h
- Sociologie de la culture	15h
- Les processus de création du spectacle vivant	15h
- La programmation, les réseaux professionnels	15h
- Actualité des politiques culturelles	15h
- Environnement international	15h
UE3 Outils numériques	18h
UE4 Langue vivante	24h
UE5 Enjeux et pratiques professionnels	48h
- Séminaires spécialisés	24h
- Journées thématiques	12h
- Pratiques et partenariats professionnels	12h
UE6 Management et conduite de projet culturel	30h

Semestre 10

UE1 Environnement de la culture	42h
- Sociologie de la culture	12h
- Les processus de création du spectacle vivant	12h
- Environnement international	9h
- Actualité des politiques culturelles	9h
UE2 Enjeux et pratiques professionnels	30h
- Séminaires spécialisés	12h
- Journées thématiques	12h
- Pratiques et partenariats professionnels	6h
UE3 Management de conduite et projet culturel	15h
UE4 Stage professionnel et TER	

Dernière mise à jour le 22 mars 2019